

Marie Moret à Francisco Albarracín, 3 décembre 1891

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Albarracín, Francisco \(1840-1925\)](#) est destinataire de cette lettre
[Dequenne, François \(1833-1915\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-51

Collation2 p. (451r, 452v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Francisco Albarracín, 3 décembre 1891,
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/3394>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [3 décembre 1891](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Albarracín, Francisco \(1840-1925\)](#)

Lieu de destination 1581, rue San Juan, Buenos Aires (Argentine)

Description

Résumé Réception de la lettre de Francisco Albarracín contenant un chèque de 25 F pour son réabonnement au journal *Le Devoir* et l'acquisition de deux livres de Godin, *Le Gouvernement* et *Solutions sociales*. Don de *Mutualité sociale* de Godin. Sur le désir d'Albarracín d'habiter au Familistère : seules sont admises les personnes travaillant dans les services du Familistère et les ateliers de l'usine ; les emplois sont réservés aux membres des familles liées à l'Association du Familistère.

Support Corrections manuscrites à la mine de plomb sur les deux folios de la copie de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Emploi](#), [Habitations](#), [Librairie](#)

Personnes citées

- [Association coopérative du Familistère](#)
- [Dequenne, François \(1833-1915\)](#)

Œuvres citées

- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Le gouvernement : ce qu'il a été, ce qu'il doit être, et le vrai socialisme en action*, Paris, Guillaumin, A. Ghio, 1883.](#)
- Godin (Jean-Baptiste André), *Mutualité sociale et association du capital et du travail ou Extinction du paupérisme par la consécration du droit naturel des faibles au nécessaire et du droit des travailleurs à participer aux bénéfices de la production*, Paris, Guillaumin, 1880.
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Solutions sociales*, Paris, A. Le Chevalier, 1871.](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Albarracín, Francisco (1840-1925)

Genre Homme

Pays d'origine Argentine

Activité

- Profession libérale
- Santé

Biographie Médecin argentin né en 1840 à San Juan (Argentine) et décédé en 1925 dans la Province de Buenos Aires. Il est abonné à Buenos Aires au journal du Familistère *Le Devoir* (Guise, 1878-1906).

Nom Dequenne, François (1833-1915)

Genre Homme

Pays d'origine

- Belgique
- France

Activité Industrie (grande)

Biographie Industriel belge et français né en 1833 à Tournai (Belgique) et décédé en 1915 à Moÿ-de-l'Aisne (Aisne). François Dequenne épouse le 12 avril 1859, à Origny Sainte-Benoîte, Rose Esther Allart (1839 -) avec laquelle il a deux enfants : [Charles \(1867-1922\)](#) et Marie (1869-). François Dequenne est directeur à l'usine de Guise dans les années 1860. Des dissensions au sein de la manufacture le poussent à quitter le Familistère avant de solliciter Godin pour un nouvel emploi en 1871. Il est directeur des constructions puis de la fabrication de l'usine de Guise. Dequenne fait partie des six premiers associés de l'[Association coopérative du capital et du travail](#) le 13 août 1880. À la mort de Godin en janvier 1888, il est nommé gérant désigné pour assister Marie Moret, élue administratrice-gérante. Il succède à la veuve du fondateur en juillet 1888 et occupe la fonction jusqu'à sa retraite en 1897. Il obtient la nationalité française en 1889. La gérance de François Dequenne, très active sur le plan industriel, débute avec l'achèvement des constructions du Familistère de Laeken-les-Bruxelles. Son gendre [Louis-Victor Colin](#) lui succède à la gérance de la Société du Familistère.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

Quise Familistere
3 Decembre 1891

A Monsieur G. Albaracin.

Monieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de notre lettre du 3 novembre contenant un chèque de 2 francs pour le solde de :

1^e Votre reabonnement d'un an au journal "Le Devoir". - Le nécessaire a été fait au Bureau du journal.

2^e Deux volumes que je vous adresse par ce même courrier, soit : Le Gouvernement et la

ment ce qu'il a été, ce
qui il doit être.

Solutions sociales l'avenir
sont également physique et
sociale de l'œuvre de
Familistère.

J'ai joint à l'envoi le volume Naturalité sociale où sont les statuts de notre Association, malheureusement je vous prie de bien vouloir accepter. Peut-être le passe-t-il sous l'écriture ? Mais dans l'imprimature, il produira toujours quelque chose de très grande. Des idées utiles à tous.

Quant à notre question concernant la possibilité d'être membre du Familistère et

d'habiter l'établissement,
je ne puis que vous dire ceci :
C'est que l'association est
faite exclusivement pour
les familles occupées dans
les services et ateliers de
l'association même.

Il n'est pas possible à
quelqu'un qui n'acplit
pas une fonction dans
l'association de venir habiter
le campus. Les admissio-
nions ^{au campus} sont prononcées en
conseil, comme nous pourrez
le voir dans le livre des
statuts.

Quant à l'admission en
qualité de travailleur, elle est
encore de plus en plus difficile
pour les personnes étrangères
(on peut dire impossible)

Je vous prie de me faire part de
l'association même ; lorsque, au fait
que cela se peut l'association recrute sur
place les ouvriers & employés dont elle a
besoin, elle fait tout ce qu'il est possible
que l'association se mette sur place.
Cela, les enfants succédaient aux parents.

— Croyez, Monsieur que je suis
très sensible aux paroles
sympathiques que vous nous
avez adressées. Je vous
remercie également de vos
deux journaux et des
renseignements que vous
me donnez sur notre
pays.

Agreez, je vous prie
Monsieur, pour nous
et notre famille, l'ex-
pression de mes sentiments.

Les plus distingués

— Mars 20. 1900